



86
CENTRE DE
GESTION
de la fonction publique
territoriale de la Vienne

Conseil en archivage

Accompagner les collectivités dans la gestion
de leurs archives papiers et électroniques

Conseil

- ✓ Sensibilisation des agents
- ✓ Formation et suivi de référents-archives
- ✓ Conseil pour le conditionnement matériel ou la restauration de documents
- ✓ Conseil et organisation de la communication des archives au public interne ou externe
- ✓ Conseil pour la construction et l'aménagement de locaux d'archives

Interventions

- ✓ État des lieux des archives papiers et électroniques
- ✓ Préparation des éliminations
- ✓ Tri et classement avec rédaction d'un inventaire
- ✓ Mise en place d'outils de gestion des archives : tableau de gestion et procédure
- ✓ Reprise d'arborescence serveur, repérage de doublons
- ✓ Préparation de dépôts aux Archives départementales



Contact : archiviste@cdg86.fr





86
CENTRE DE
GESTION
de la fonction publique
territoriale de la Vienne

Conseil en archivage

LES TARIFS 2024

ARCHIVAGE

TOUTES STRUCTURES :

350 € / jour / intervenant